



# Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

ÉTONNER  
Ardenne  
ENCHANTER

BULLETIN D'INFORMATION n° 52

Décembre 2016

## Les frênes dépérissent



Depuis environ quatre ans, dans les Ardennes, tout un chacun a pu constater un dépérissement des frênes (*Fraxinus excelsior*) visible par un flétrissement des pousses, suivi

de la perte des feuilles à l'extrémité des rameaux ainsi que la formation de nécroses corticales des rameaux et du collet, puis de pourritures.

Cette maladie appelée la chalarose est provoquée par un champignon ascomycète (*Chalara fraxinea*) qui attaque l'arbre, jeune ou âgé, sur toutes ses parties aériennes et souterraines.

Sur les rachis de feuilles tombées au sol, l'année précédente de petits disques millimétriques blancs apparaissent : des fructifications d'*Hymenoscyphus pseudo-albidus*.

Ce parasitisme des frênes est apparu en Pologne au début des années 90 et s'étend aujourd'hui à toute l'Europe de l'ouest jusqu'aux Alpes, et en Charente depuis 2015.

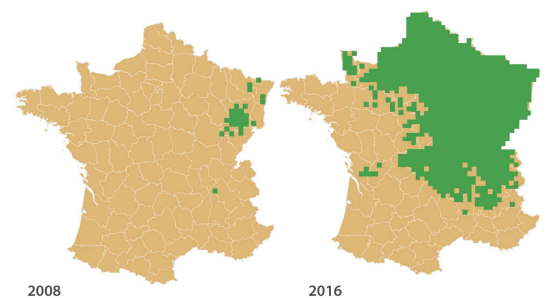
Elle serait originaire d'Asie, au Japon, où elle a été détectée sur des frênes indigènes (*Fraxinus mandshurica*).

Actuellement aucune solution n'a été trouvée pour enrayer et éradiquer la maladie qui condamne les frênes à l'abattage. Cette chalarose rappelle la graphiose des ormes due également à un champignon (*Ophiostoma ulma* transmis par un petit coléoptère xylophage, le scolyte de l'orme) qui décima il y a quelques décennies ces arbres au bois très recherché en ébénisterie.

Le transport des bois issus de peuplements atteints par la maladie pourrait contaminer des sites indemnes par la dissémination des spores de *Chalara*. Si des individus présentent une résistance à l'ascomycète, il serait souhaitable de les protéger dans l'espoir de conserver une souche permettant un repeuplement futur.

Jean-Pierre PENISSON

Revue Nature & Avenir



### Marchés des Producteurs de Pays

Samedi 10 décembre  
à partir de 10 h  
à Fumay

Samedi 17 décembre  
à partir de 10h  
à Givet

Vendredi 23 décembre  
à partir de 15h30  
à Renwez

Assemblée générale  
des Amis du Parc

Samedi 18 février  
2017 à Renwez

## Un plus Bio

Depuis 2002, l'association « **Un plus Bio** » a sillonné de nombreuses villes, régions et départements au contact des acteurs qui développent à tous les niveaux des projets alimentaires innovants. Si certaines collectivités se sont mises en marche, d'autres tardent à se mobiliser et privilégient le règne de la cuisine d'assemblage de produits industriels.

L'introduction du bio à la cantine répond à plusieurs enjeux :

- Améliorer la qualité alimentaire des assiettes pour enrayer la progression de certaines maladies (diabète, obésité, cancers, etc.)
- Promouvoir localement une agriculture plus respectueuse de l'environnement et ainsi contribuer à protéger l'eau, l'air, les sols et la biodiversité de nos régions.
- Revaloriser l'économie locale. L'agriculture biologique emploie environ 30 % de main d'œuvre supplémentaire par rapport à l'agriculture conventionnelle.

Selon des chiffres de 2015, le bio à la cantine, même s'il connaît une forte croissance, se limite seulement à 3,2% des achats alimentaires. En 2012, l'objectif avoué par le Grenelle de l'environnement était de 20%.

### Défier l'inertie

Pour stimuler cette volonté d'actions, cette association aide les collectifs citoyens plus ou moins bien armés pour affronter les problématiques, subtiles à appréhender, de la restauration collective. Ainsi elle propose des formations sur des sujets tels que le code des marchés publics, les règlements sanitaires, les recommandations nutritionnelles, les fonctionnements en régie ou les délégations de service public.

L'association « **Un Plus Bio** » a donc réalisé un guide dont le but est double. D'abord, il met en lumière les rouages de la restauration collective et ensuite et surtout il **incite les citoyens et les élus à instaurer un dialogue constructif**. L'association « Un Plus Bio » fait en effet le pari que l'alimentation est un sujet trop important pour rester dans les couloirs d'une seule administration. Des passerelles doivent être posées pour permettre les évolutions et relâcher le frein à main. Le guide, édité par « Un Plus Bio », sera distribué gratuitement en quantité limitée et téléchargeable indéfiniment en ligne. Vous y trouverez 24 pages d'une synthèse vivante, facile à lire et argumentée par une solide expérience du terrain et des témoignages éclairés.

Pour plus de renseignements :

<http://www.unplusbio.org/category/association/notre-histoire-nos-valeurs/>

<http://www.biochampagneardenne.org/nos-actions/restauration-collective>

Certaines et certains d'entre vous auront peut-être regardé dernièrement l'émission Thalassa à propos des saumons d'élevage et vont se poser des questions sur les bienfaits du Bio - qui se traduit par le logo AB (Agriculture Biologique) dans un carré vert -.

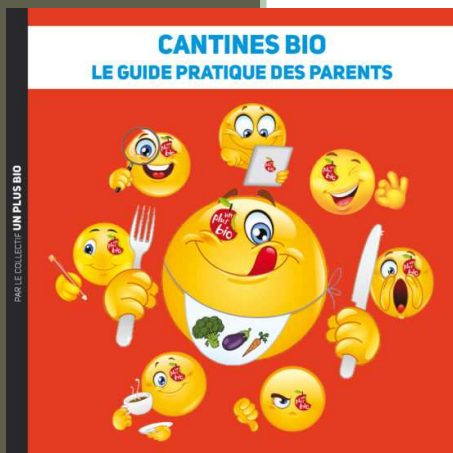
Il faut savoir qu'un bon nombre de polluants se concentrent dans les organismes et s'y accumulent au cours de la vie par passage au travers des différentes portes d'entrées que sont la bouche, le nez et ... la peau. Il est donc inévitable qu'une part de cette pollution intègre nos masses corporelles respectives et nous ne sommes pas toutes et tous égaux devant ces dangers car nos barrières sont plus ou moins efficaces selon les individus.

À la suite de ce reportage, il s'avère que les seuils mesurés pour les polluants majeurs contenus dans les tissus de saumons bio ou non se situent sous les seuils requis par la réglementation. Le constat est rassurant. Par contre, les saumons bios montrent des teneurs plus élevées que les saumons non bios. La surprise est de taille et s'explique par la réglementation qui définit les critères d'alimentation des saumons d'élevage. Si vous souhaitez en savoir davantage sur le fin mot de l'histoire, l'émission doit être accessible sur le web. Il serait trop long de vous exposer les éléments qui prévalent dans les explications.

Cette histoire montre combien il est facile de se faire de fausses idées. Dans tous les cas, la curiosité s'impose quelles que soient les marchandises que vous achetez de manière à être rassuré sur l'honnêteté des producteurs quand il s'agit de produits bios.

Au-delà de cette « anecdote », la qualité globale des produits bios est très souvent supérieure à celle des produits non bios. N'hésitez pas à les consommer et à privilégier les producteurs locaux et les circuits courts en général par le biais des comptoirs ou des marchés paysans que nous connaissons sur Renwez, Givet ou encore Fumay.

*Bernard MASSON*



# L'enfant étoile



« Je viens des étoiles, disait tout bas l'enfant. Et je retournerai dans les étoiles, un jour... »

Mais personne ne l'entendait car personne ne l'écoutait. Personne ne l'attendait et il n'attendait personne.

Alors il parlait aux arbres tout le temps. À la terre et aux végétaux. Aux pierres du chemin. Aux nuages, au vent, au soleil et à la lune. Il parlait aux oiseaux de passage aussi. Il avait apprivoisé une colombe et elle l'accompagnait partout. Il parlait encore aux étangs et aux rivières. Il parlait au fleuve, sage ou en crue, qui ondulait dans la vallée.

Alors il traçait des signes mystérieux dans la poussière ou la vase. Lui seul savait les déchiffrer.

Il rêvait en secret de voyages, d'un désert à explorer. Il avait trouvé un livre très ancien dans une maison abandonnée. Ses pages étaient si lourdes qu'il ne pouvait les soulever sans effort. Elles sentaient la pluie, la tempête et les marées. Des flottilles de vaisseaux peuplaient sa tête. Les pages du livre sentaient les insectes et la mousse, l'écorce et la fougère. Et des forêts immenses déployaient leurs racines dans la poitrine de l'enfant. Le livre lui racontait une multitude d'histoires. Entre toutes, il préférait celle qui sentait les dunes sous le vent sec et chaud. Ses narines frémissaient. De minuscules grains de sable crissaient sous ses doigts. Il fermait les yeux, il était heureux. Il pensait à son Étoile qui veillait sur lui.

Un soir, un étranger traversa le village endormi. On était en hiver. Il avait faim, il avait froid, il était fatigué, car il avait beaucoup voyagé. Mais personne ne voulait l'héberger car il n'était pas du pays. Quand son regard croisa le sien, l'enfant se dit qu'il le connaissait depuis fort longtemps. Il l'invita à entrer dans la grange où il habitait. Il lui fit une place dans la paille. Il lui restait du pain, un peu de lait, quelques noix et des pommes. Il les offrit à l'homme qui le remercia d'un sourire. Ils ne se parlaient pas, ils avaient l'un et l'autre perdu l'habitude des mots.

Plus tard, ils ouvrirent le livre, sous l'œil rond et intrigué de la colombe qui voletait sur leurs épaules. L'étranger caressa longuement la couverture du livre et, ensemble, ils pénétrèrent dedans. Les mains de l'étranger tournaient les pages avec douceur, presque avec amour. Il avait l'air de tout comprendre et de tout savoir. Pourtant, il ignorait le langage du livre et celui de l'enfant, mais il ne posa aucune question et l'enfant le regardait avec bonheur, ravi de parta-

ger avec lui toutes ces images qui l'habitaient. Et la colombe au nom d'étoile roucoulait près d'eux.

Bien plus tard, l'étranger étendit son manteau dans la paille. Il s'y blottit avec l'enfant pour le réchauffer. Par les crevasses du toit, ils apercevaient les constellations. Elles scintillaient dans la nuit de décembre. « La plus lumineuse, c'est la mienne », chuchota l'enfant dont les paupières s'alourdissaient. Un frôlement l'éveilla. La colombe sans doute. Il ouvrit à demi les yeux. Contre son flanc, il sentait la présence tiède de l'étranger. Aussi s'étonna-t-il de le voir debout, face à lui. Immense. Il remplissait toute la grange.

Une lueur floue et vaporeuse auréolait son visage et ses vêtements, impalpable poussière bleutée qui rayonnait de lui dans l'obscurité.

C'était et ce n'était pas l'étranger. C'était un être de lumière duquel jaillissait une musique si pure, des sons si beaux que l'enfant en fut émerveillé jusqu'au fond de l'âme. Jamais il n'en avait entendu de pareils. Il écoutait, ébloui, ces chœurs d'hommes, de femmes et d'enfants, ces voix venues d'ailleurs dont la mélodie l'enveloppait tout entier.

« Nous allons partir, lui dit l'étranger. Viens, je te conduis vers ton Étoile, elle t'attend. »

Enfin il retournait chez lui ! Enfin quelqu'un l'attendait ! Il était radieux. La colombe, sa douce amie, voletait autour de ses cheveux et picorait ses joues.

Au matin de Noël, les villageois découvrirent l'enfant sur le parvis de l'église. Il paraissait dormir.

« Je croyais qu'il avait quitté le pays », dit une femme. Et une autre ajouta qu'il était plutôt sauvage.

L'enfant entrouvrit les yeux. Sur son front luisait une comète. Mais qui le savait ?

L'étranger et la colombe veillaient à ses côtés mais nul ne les voyait, hormis un autre jeune garçon aux yeux étoilés qui les dévisageait en silence.

Christine DUPONT

d'après un conte de Noël de Thérèse ANDRÉ

*« Au vingt  
de Noël,  
les jours  
rallongent  
d'un pas  
d'hirondelle. »*





## Un club tourisme durable dans les Ardennes

Afin de préserver leur environnement et de contribuer à l'économie locale, les professionnels du tourisme ardennais ont décidé de s'engager dans une démarche de développement touristique durable en constituant un club dédié. S'engager dans le Club Tourisme Durable, c'est tendre vers un tourisme responsable via la valorisation des circuits courts, de l'itinérance douce, de la gestion responsable des équipements touristiques, etc. S'engager, c'est aussi répondre aux critères d'une charte de qualité couvrant les trois piliers du développement durable (économie, social et environnement). Les démarches sont nombreuses, les prestations différentes, les pratiques multiples... tous sont unis autour d'un tourisme responsable !

Les membres du Club sont sélectionnés selon une charte de qualité qui tient compte des 3 piliers

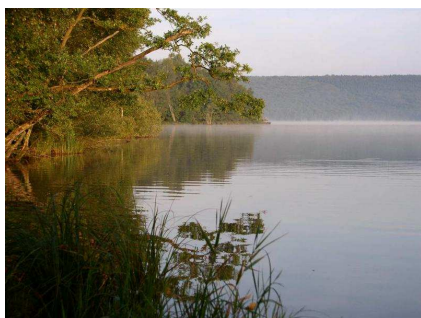
du développement durable :

- L'économie : pour valoriser la production locale et faire en sorte que les retombées de l'économie touristique profitent au territoire ardennais
- Le social : pour favoriser l'accès au tourisme pour tous
- L'environnement : pour que l'activité touristique ne vienne pas nuire à la nature ardennaise, cet environnement même qui pousse les touristes à séjourner dans les Ardennes.

[www.ardennestourisme.wordpress.com](http://www.ardennestourisme.wordpress.com)



## Sentier nature autour du lac des Vieilles-Forges



Longtemps plébiscité par les amateurs du site, l'itinéraire balisé permettant de faire le tour complet du lac est opérationnel depuis cet été. Aménagé pour les vététistes et les marcheurs (munis tout de même de chaussures de rando) dans un esprit « nature » et sportif, avec passerelles et balisage en bois, le sentier de 12 km propose de découvrir le site sous de nouveaux angles : forêts de pins, cours d'eau accès à des plages isolées, découverte de points de vue inédits sur le lac ...

Cette réalisation a été rendue possible grâce à une entente parfaite entre l'ensemble des partenaires, à savoir : EDF (propriétaire du lac), le Conseil Départemental (gestionnaire du site), la Fédération de pêche et celle de randonnée, le Comité départemental de randonnée pédestre, le triage forestier de Renwez, l'ONF, ainsi que les communes propriétaires des domaines forestiers. Sans oublier le concours indispensable des élèves du BTS gestion et protection de la nature du Lycée Saint-Laurent et ceux du BAC Pro du Lycée Armand Malaise, qui ont réalisé et posé les éléments de signalétique.

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

Nom : ..... Prénom : ..... Structure : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : ..... N° Siret : .....

Adhésion :    Personne physique : 10 €            Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de .....€

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour virement : CA NORD EST Givet  
IBAN : FR76 1020 6081 1198 7251 9632 605  
BIC : AGRIFRPP802

Fait à ..... Le : .....

Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes  
[amisparcardennes@gmail.com](mailto:amisparcardennes@gmail.com)            [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

Signature

Adhésion à envoyer à : Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières  
ou par courriel à : [amisparcardennes@gmail.com](mailto:amisparcardennes@gmail.com)

# Adhésion 2017